

COMMUNE
DE NYONS

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12 février 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de conseillers absents : 1
Nombre de pouvoirs : 3
Date de la convocation : 6 février 2024

Etaient présent(e)s : M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - M. Thierry TATONI - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN-CASTELLY - M. Daniel MOUTARD - M. Christian CARRERE - M. Yves RINCK - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - Mme Marilyn FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE

Pouvoirs :

M. Didier ROUSSELLE, pouvoir à Mme Martine BERGER-SABATIER
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME
Mme Anne TAILLEUX, pouvoir à Mme Odile PILOZ

Absent n'ayant pas donné pouvoir :

M. Jean-Jacques MONPEYSEN

Est désigné comme secrétaire de séance : M. Yves RINCK

N° 2024 - 02 - 10 / MARCHES PUBLICS

**Marché de travaux pour l'aménagement du Foyer des Jeunes Travailleurs – 2^e Phase
Tranche Conditionnelle – Approbation des titulaires des Lots N°8 et N°9**

RAPPORTEUR : M. Jean-Luc GREGOIRE

DESIGNATION DU PROJET :

La tranche conditionnelle de la 2^e phase de rénovation du Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT) consiste à rénover totalement les 2 derniers studios du rez-de-chaussée. De plus, compte tenu d'un besoin en logements saisonniers, la seconde tranche de travaux prévoit également la création de 3 nouveaux studios, en lieu et place des locaux administratifs actuels.

Tranche conditionnelle :

- Végétalisation/Arrosage
- Reprises et agrandissement des menuiseries extérieures / Ravalement
- Végétalisation devant ancien bâtiment central
- Création des nouveaux studios
- Rénovation des logements du rez-de-chaussée
- Fin des aménagements extérieurs liés aux réalisations de la tranche ferme.

Par délibération n° 2022-11-100 du 02 décembre 2022, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les marchés de travaux pour les tranches fermes et conditionnelles de la 2^{ème} phase de rénovation du Foyer des Jeunes Travailleurs selon l'allotissement suivant :

- Lot n° 1 : Voirie et réseaux divers
- Lot n° 2 : Maçonnerie générale
- Lot n° 3 : Menuiserie
- Lot n° 4 : Serrurerie / Métallerie
- Lot n° 5 : Isolation / Plâtrerie
- Lot n° 6 : Revêtements de sols et murs
- Lot n° 7 : Peinture / Nettoyage
- Lot n° 8 : Courant fort / Courant faible
- Lot n° 9 : Chauffage Ventilation Climatisation / Plomberie

.../...

CONSEIL MUNICIPAL du 12 février 2024

Commune de NYONS (26110)

Les marchés de travaux des Lot n° 8 - Courant fort / Courant faible et Lot n° 9 - Chauffage Ventilation Climatisation / Plomberie ont été résiliés par courrier du 18 octobre 2023, en application des articles 52.1 et 52.2 du CCAG travaux **pour faute du titulaire** (EURRELEC, 26400 Eurre).

Dans le cadre de l'affermissement de la tranche conditionnelle de la 2^e phase de rénovation du Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT), il est proposé de retenir en substitution du titulaire résilié des lots n° 8 et n° 9 :

Lot n° 8 - Courant fort / Courant faible

Entreprise : **JEUNET SARL**
Montant tranche conditionnelle : **59 301.08 € TTC**

Lot n° 9 - Chauffage Ventilation Climatisation / Plomberie

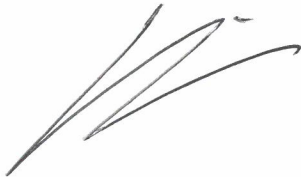
Entreprise : **SARL ANAYA CRUEIZE**
Montant tranche conditionnelle : **32 089.10 € TTC**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote
décide**

POUR : 28
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- **D'APPROUVER** les marchés de travaux pour les lots n° 8 et n° 9 de la tranche conditionnelle de la 2^e phase de rénovation du Foyer des Jeunes Travailleurs comme indiqué ci-dessus,
- **DE DIRE** que ces marchés de travaux de la tranche conditionnelle sont affermis suite à la remise en état des désordres de la phase 1 (litiges en cours de jugement),
- **D'AUTORISER** M. le Maire à les signer et les faire exécuter.

Yves RINCK
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS

